

ACADÉMIE
DE TOULOUSE

Deuxième Circonscription
de
SAINT-GAUDENS

INSPECTION de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



Saint-Gaudens, le 12 décembre 1913

le Professeur et cher Maître,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Bien que cela ne soit guère qu'une formalité sans importance puisque le Comité des fouilles de St Bertrand ne s'est jamais réuni et n'a jamais été tenu au courant de ce que l'on faisait, je vous prie d'accepter ma démission de membre de ce Comité. Je n'abandonne pas les projets qui nous intéressent mais je désire reprendre toute ma liberté d'action.

Je tiens à vous adresser personnellement de toute mon dévouement et je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Professeur et cher Maître, mes respectueuses salutations,

F. Louis-Bertrand